



10^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FORMATION DE LA MAGISTRATURE

THE
INTERNATIONAL
ORGANIZATION
FOR JUDICIAL
TRAINING



NATIONAL JUDICIAL INSTITUTE
INSTITUT NATIONAL DE LA
MAGISTRATURE



du 30 OCTOBRE au 3 NOVEMBRE 2022 | OTTAWA, CANADA



TABLE DES MATIÈRES

- 3** DIRECTION DE L'IOJT
- 5** MOTS DE BIENVENUE
- 8** ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE
- 54** IOJT 2022: MEMBRES DES SOUS-COMITÉS



PHOTO: TOURISME OTTAWA



DIRECTION DE L'IOJT APPROUVÉ À CAPE TOWN EN SEPTEMBRE 2019

À PROPOS DE L'IOJT

L'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT) a été établie en 2002 afin de promouvoir la primauté du droit en appuyant les travaux des institutions de formation de la magistrature à travers le monde. La mission de l'IOJT est menée à bien par le biais de conférences internationales et régionales, tout comme par d'autres échanges qui offrent la possibilité aux juges et aux formateurs judiciaires de discuter de stratégies en vue de l'édification et du développement de centres de formation, de la conception de programmes d'études efficaces, de l'acquisition d'un effectif professoral approprié et de l'amélioration de la méthodologie de formation.

L'IOJT est une organisation bénévole à but non lucratif qui se fonde sur les travaux et la bienveillance de ses membres. L'organisation est dirigée par une assemblée générale constituée de ses membres, qui se réunissent lors de la conférence internationale tous les deux ou trois ans. Elle est constituée d'un Conseil des gouverneurs élu, lui-même composé d'un Comité de direction, de vice-présidents régionaux, d'administrateurs auxiliaires et de gouverneurs.

L'IOJT rassemble 125 instituts membres issus de 77 pays.

CONSEIL DES DIRECTEURS

Président

Eliezer Rivlin (Israël)

Trésorière

Eileen Kato (États-Unis)

Secrétaire général

Mary McQueen (États-Unis)

Secrétaire général adjoint

Ernest Schmatt (Australie)

MEMBRES DU CONSEIL

Amady Ba (Sénégal)

Ingrid Derveaux (France)

Rainer Hornung-Jost (Allemagne)

C. Adèle Kent (Canada)

Paul Quan (Singapour)

Amelia Wright (Royaume-Uni)

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Fernando Cerqueira Norberto Dos Santos (Brésil)

Merethe Eckhardt (Danemark)

ADMINISTRATEURS ADJOINTS EN EXERCICE

Yigal Mersel (Israël)

Kashim Zannah (Nigérie)

VICE-PRÉSIDENTS RÉGIONAUX

Afrique & Moyen-Orient

Amady Ba (Sénégal)

Asie & Pacifique

Eun-Sil Kim (Corée du Sud)

Europe

Raf Van Ransbeeck (Belge)

Amérique du Nord et Centrale, Caraïbes

Danielle May-Cuconato (Canada)

Amérique du Sud

Leonel González Postigo (Argentine)

COMITÉ DES CANDIDATURES DE L'IOJT

Ernest Schmatt (Australie), Président

Eileen Kato (États-Unis)

Amelia Wright (Royaume-Uni)

COMITÉ D'AUDIT

Danielle May-Cuconato (Canada), Présidente

DIRECTRICE ADMINISTRATIVE

Stacey Smith (États-Unis)



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OTTAWA, NOVEMBRE 2022

PRÉSIDENTE

C. Adèle Kent (Canada)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Raf Van Ransbeeck (Belge)

VICE-PRÉSIDENTS RÉGIONAUX

Asie & Pacifique

Eun-Sil Kim (Corée du Sud)

Europe

Jorge Jimenez Martin (Espagne)

Amérique du Sud

Leonel González Postigo (Argentine)

PHOTO: TOURISME OTTAWA





MESSAGES DE BIENVENUE : JUGE EN CHEF DU CANADA & MINISTRE DE LA JUSTICE



**Le très honorable
Richard Wagner, C.P.**
Président honoraire
de la 10^e conférence de l'IOJT
Juge en chef du Canada
Ottawa, Canada

Je suis ravi de vous accueillir tous et toutes à Ottawa pour la 10^e Conférence internationale de l'IOJT, de même que pour célébrer le 20^e anniversaire d'une organisation qui a œuvré dans toutes les régions du monde. Je me réjouis de me retrouver

parmi tant d'amis et d'éminents collègues qui sont convaincus, comme moi, qu'investir dans la formation des juges revient à œuvrer en faveur de la démocratie et de l'État de droit.

La présente édition de la conférence traite d'un thème opportun et pertinent pour les juges du monde entier, à savoir : Comprendre les populations vulnérables. Ce sujet trouvera sans doute écho parmi les délégués qui administrent la justice dans des régions frappées par des phénomènes météorologiques dévastateurs liés au changement climatique, ou encore ceux et celles qui s'efforcent de maintenir les tribunaux en activité en zone de guerre ou qui explorent les voies de la Réconciliation. Le cœur même de notre travail en tant que juges exige que nous connaissions la loi et que nous comprenions les individus qui comparaissent devant nous – leur vécu, leurs expériences et leurs conditions. Ainsi, les questions relevant du contexte social qui affectent l'administration de la justice ne peuvent être ignorées.

C'est la raison pour laquelle la formation des juges revêt une telle importance. En ma qualité de juge en chef du Canada, je suis fier de présider l'Institut national de la magistrature, un chef de file mondial dans la conception et la prestation de la formation judiciaire. L'INM, qui se voue à renforcer l'administration de la justice et l'État de droit, est dirigé par des juges, pour les juges. Au fil des ans, l'Institut a entrepris des projets de réforme judiciaire avec des partenaires sur tous les continents.

En tant que président honoraire de cette conférence, j'encourage les délégués à profiter au mieux de l'expertise d'envergure mondiale de vos collègues et des formateurs judiciaires des quatre coins de la planète, qui apportent avec eux – et avec elles – des expériences vécues diverses.

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente conférence.



**L'honorable
David Lametti, député**
Ministre de la Justice et
procureur général du Canada
Ottawa, Canada

Je suis ravi d'être parmi vous alors même que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel de la Nation algonquine Anishinabeg. Je vous remercie de m'avoir invité à me joindre à vous.

L'Institut national de la magistrature est une prodigieuse organisation qui promeut l'excellence judiciaire et des institutions judiciaires solides.

C'est un grand privilège de partager ce moment avec le juge Rivlin et prendre la parole en among du très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada.

Les juges jouent un rôle essentiel afin de façonner la société, en veillant au respect de la primauté du droit et en renforçant la démocratie. Pour y parvenir, ils doivent être en mesure de remplir leur mission sans être soumis à des influences politiques ou à des menaces extérieures.

Je tiens à souligner la présence à cette conférence de juges, tout particulièrement en provenance de l'Ukraine, susceptibles d'être exposés à des menaces pour leur sécurité. La crise actuelle en Ukraine apporte à notre travail une perspective qui donne à réfléchir. Elle nous rappelle que nos institutions doivent être chéries, que le progrès n'est jamais irréversible et que nos libertés peuvent être vulnérables. Nous devons travailler de manière diligente pour veiller à la séparation nette du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, et veiller à ce que les juges demeurent indépendants et aient accès à une éducation et à une formation de premier ordre.

Je vous remercie encore une fois pour votre travail exceptionnel. Je vous souhaite une conférence productive.

PHOTO DU JUGE EN CHEF : LAFOREST & SABOURIN,
COURTOISIE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

PHOTO DU MINISTRE LAMETTI : COURTOISIE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE CANADA



MESSAGES DE BIENVENUE DE L'IOJT



**L'honorable
Eliezer Rivlin**
Président, Organization
internationale de la
formation judiciaire (IOJT)
Shoresh, Israël

C'est avec un plaisir non dissimulé que je vous accueille à la 10^e conférence de l'IOJT qui se tient ici à Ottawa. L'IOJT a été fondée en 2002, et sa première conférence internationale s'est tenue à

Jérusalem avec la participation de représentants de 24 pays. Depuis, le nombre de nos membres n'a eu de cesse de croître et de s'élargir. Aujourd'hui, l'organisation compte 136 membres de 84 pays. Voir des représentants de tant de pays rassemblés ici aujourd'hui à Ottawa est réconfortant. Nous remercions l'Institut national de la magistrature du Canada qui nous a rendu possible ce rassemblement ici à Ottawa. L'INM a prévu un programme exaltant qui nous permettra de faire part de nos expériences et de nous pencher sur les questions qui constituent l'essence même de la conférence : les populations vulnérables. La 10^e conférence, organisée ici à Ottawa, marque le 20^e anniversaire de l'organisation. Cet événement représente une opportunité de créer une récompense pérenne de l'IOJT pour l'excellence dans la formation judiciaire. Le Conseil des gouverneurs de l'organisation a choisi de décerner le prix inaugural au premier président fondateur de l'IOJT, le juge Shlomo Levine, dont la vision et la clairvoyance ont donné lieu à la création et à la promotion de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire. Le Conseil des gouverneurs de l'organisation continuera à désigner le lauréat qui sera récompensé lors des prochaines conférences de l'IOJT. Bienvenue à la conférence d'Ottawa.



Mary McQueen
Secretary-General, IOJT
Présidente,
National Center
for State Courts
Williamsburg, États-Unis

« Ottawa » signifie « échanger » en algonquin. Historiquement, le peuple algonquin se rassemblait ici pour renouer des amitiés, partager des récits et apprendre les uns des autres. Aujourd'hui, Ottawa constitue pour

l'IOJT l'occasion de renouveler notre engagement à former nos juges à l'administration de la justice, à promouvoir l'État de droit et à renforcer la confiance du public envers nos systèmes judiciaires. La COVID n'aura pas été le bouleversement que nous attendions, mais elle aura provoqué le bouleversement dont nous avons besoin. Elle nous a contraints à reconsidérer le statu quo, à poursuivre le recours aux nouvelles technologies et à évaluer de nouvelles méthodes de formation des juges. Nous nous réunissons cette semaine, à l'instar des Algonquins, pour renouer des amitiés, partager des expériences et apprendre les uns des autres. Nous nous réjouissons de votre présence et remercions nos hôtes pour l'incroyable opportunité qu'ils nous offrent de renouveler notre engagement envers l'excellence de la formation judiciaire.



MESSAGES DE BIENVENUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA MAGISTRATURE



L'honorable C. Adèle Kent
Présidente de la 10^e conférence
de l'IOJT, Chef des affaires
judiciaires émérite, INM
Ottawa, Canada

Je souhaite la bienvenue aux 250 délégués issus de 52 pays différents et qui sont rassemblés à Ottawa. L'Institut national de la magistrature a le plaisir d'accueillir sa deuxième conférence biennale de l'IOJT. En 2004, lorsque nous avons été les hôtes de notre première conférence, l'Institut était encore relativement récent. La première expérience en tant qu'hôte de formateurs judiciaires venant du monde entier a grandement participé à l'essor de l'INM. Aujourd'hui, fort de plus de 30 années d'expérience et jouissant d'une réputation de chef de file mondial en matière de formation judiciaire, l'INM entend partager ses connaissances et son expérience, tout comme apprendre des autres. Le thème « Une Formation judiciaire efficace » constitue un terrain fertile pour nombre de discussions quant aux moyens de garantir aux populations les plus vulnérables des tribunaux accessibles et justes.



L'honorable juge Tom Crabtree
Chef des affaires judiciaires, INM
Cour suprême de la
Colombie-britannique
Chilliwack, Canada

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à un groupe aussi hétéroclite et enthousiaste de juges et de formateurs judiciaires à Ottawa dans le cadre de l'IOJT 2022. Pour nous acquitter de nos fonctions judiciaires, il nous faut avant tout comprendre les vulnérabilités des personnes qui se tournent vers les tribunaux pour se voir offrir un forum juste et efficace pour le règlement des différends. La présente assemblée abordera nombre de sujets importants, notamment la formation judiciaire portant sur la violence à l'égard des femmes et des enfants, la vulnérabilité toujours croissante de notre environnement causée par les changements climatiques et la fragilité du jugement lui-même. Nous sommes privilégiés de pouvoir nous appuyer sur d'éminents intervenants pour aborder ces thématiques ainsi que d'autres sujets d'actualité. Au moyen d'une série de séances plénières, d'ateliers et de collèges de juges, nous découvrirons des outils et des technologies de pointe à même d'offrir des programmes judiciaires modernes. Parallèlement, nous aurons également la possibilité de tenir des conversations informelles autour d'un café ou d'un repas, qui nous permettront de renouer avec de vieilles connaissances et d'en lier de nouvelles. Je vous souhaite à tous une agréable conférence.



Danielle May-Cuconato
Vice-présidente de la
10^e conférence de l'IOJT
Chef de la direction, INM
Ottawa, Canada

Je me fais l'écho, au nom du personnel de l'Institut national de la magistrature, de l'honneur qui nous échoit d'accueillir cette prestigieuse et importante conférence de l'IOJT. Notre équipe polyvalente – des avocats spécialisés dans la formation des juges aux professionnels de la planification d'événements, sans oublier le personnel des communications, de la traduction, des ressources humaines, des finances, de la gestion de l'information et des technologies de l'information – demeure au service des juges et des formateurs judiciaires qui ont convergé vers la capitale du Canada afin d'apprendre les uns des autres et d'élaborer une formation judiciaire innovante. Ceci s'inscrit pleinement dans la mission de l'INM qui consiste à « bâtir une meilleure justice grâce au leadership en matière de formation judiciaire. » Je vous souhaite tout le succès possible dans votre tâche.

IOJT 2022



ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE

UNE FORMATION JUDICIAIRE EFFICACE : COMPRENDRE LES POPULATIONS VULNÉRABLES

Début : 16 h, dimanche 30 octobre 2022

Fin : 12 h 30, jeudi 3 novembre 2022

DESCRIPTION

L'Institut national de la magistrature (INM) est fier d'accueillir la conférence IOJT 2022, de pair avec l'Organisation internationale pour la formation judiciaire, organisée en collaboration avec l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT).

Pour que les citoyens aient confiance dans l'État de droit, ils doivent savoir que lorsqu'ils se présentent au tribunal, ils sont traités de manière équitable et respectueuse, en tenant compte de leur situation et du monde qui leur entoure. Les juges jouent un rôle central dans la création d'une salle d'audience respectueuse et dans la garantie d'une procédure équitable. Le thème du programme de l'IOJT 2022 est « Une formation judiciaire efficace », mettant l'accent sur la formation qui aide les juges à comprendre non seulement le droit, mais aussi les diverses réalités et circonstances des personnes qui se présentent devant eux et le contexte global des communautés et de la société dans lesquelles ils siègent.

Retardée d'un an en raison de la pandémie de la COVID-19, il est pertinent que l'autre thème qui traverse la conférence de cette année soit l'utilisation de la technologie. La pandémie mondiale a imposé l'adoption de la technologie à un rythme jamais vu auparavant et a propulsé la formation judiciaire dans le domaine numérique. Cette année, la conférence de l'IOJT se penche sur ce qui constitue une formation judiciaire en ligne efficace et sur la manière d'intégrer cette approche à la programmation en présentiel.

FORMAT DE LA CONFÉRENCE

La conférence se compose d'ateliers, de présentations en panel et de séances plénières. Le format des ateliers a été développé par les instituts membres et peut varier en fonction du sujet traité. Les panels comprennent des présentations de 20 minutes par chaque panéliste, suivies d'une période de questions.

LANGUES

Séances dans le Salle de bal :
en anglais, français
et espagnol

Séances dans le Drawing Room:
en anglais et en français
lundi, mardi et mercredi

Toutes les autres séances :
en anglais uniquement



DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022

16 h à 20 h

INSCRIPTION

French Corridor

18 h à 20 h 30

RÉCEPTION DE BIENVENUE

Laurier

Une réception informelle où vous pourrez retrouver de vieux amis et créer de nouveaux liens. Le très honorable Nicholas Kasirer, juge à la Cour suprême du Canada, et l'honorable Eliezer Rivlin, président de l'IOJT, prononceront les mots de bienvenue.



PHOTO: TOURISME OTTAWA



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

8 h à 9 h

INSCRIPTION

French Corridor

9 h à 10:10 h

SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Salle de bal

L'IOJT 2022 débutera avec un mot de bienvenue sur le territoire ancestral algonquin où se déroule notre conférence de la part de l'aînée **Claudette Commanda**, de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg. Il y aura aussi les salutations du président de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT) et du gouvernement du Canada, de même qu'une allocution principale du très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada.



Présentation

Aînée Claudette Commanda
Algonguin Anishinabe
Première Nation
Kitigan Zibi Anishinabeg

Présidente

L'honorable C. Adèle Kent
Chef des affaires judiciaires
émérite, Institut national
de la magistrature
Ottawa (Canada)

Conférencier principal

**Le très honorable
Richard Wagner, C.P.**
Juge en chef du Canada
Cour suprême du Canada
Ottawa (Canada)

Conférenciers

Mary C. McQueen
Secrétaire générale de l'IOJT
Présidente
Centre national des tribunaux d'État
Williamsburg (É.-U)

L'honorable David Lametti
Ministre de la Justice et
procureur générale du Canada
Ministère de la Justice du Canada
Ottawa (Canada)

L'honorable Eliezer Rivlin
Président, Organisation
internationale pour la
formation judiciaire
Shoresh (Israël)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

10 h 10 à 10 h 35

LE POINT SUR LA VULNÉRABILITÉ

Sous la surface : Comprendre les formes de vulnérabilité qui s'appliquent dans le contexte de la traite de personnes

Salle de bal

Président

Tom Crabtree

Chef des affaires judiciaires (CAJ)
Institut national de la magistrature
Juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique
Chilliwack (Canada)

Conférencier

Valiant Richey

Représentant spécial et coordonnateur chargé de la lutte contre la traite des êtres humains
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
Vienne (Autriche)

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 1 : PRÉSENTATIONS EN PANEL

10 h 55 à 12 h 30

SÉANCE 1.1

La formation judiciaire sur la violence à l'endroit des femmes et des enfants

Laurier

Il sera question lors de ce panel des activités de formation concernant l'amélioration des pratiques en salle d'audience dans le cadre des affaires qui mettent en cause de la violence à l'endroit des femmes, des filles et des enfants. Un accent particulier sera mis sur les préjugés judiciaires ainsi que sur l'importance de la formation judiciaire dans ce contexte.

Présidente

Emily Burke

Juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique
Vancouver (Canada)

Panélistes

Mary Rose Gearty

Juge et Directrice des études judiciaires (Irlande)
Dublin (Irlande)

Fiona Mwale

Juge de la Haute Cour du Malawi
Blantyre (Malawi)

Lucie Hrdá

Avocate spécialisée en droit criminel, violence familiale et sexuelle et victimes de la criminalité
Prague (République tchèque)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 1 : PRÉSENTATIONS EN PANEL

10 h 55 à 12 h 30

SÉANCE 1.2

L'identité de genre :
les compétences en salle d'audience

MacDonald

Les juges ont le devoir déontologique et l'obligation, en vertu de la législation sur les droits de la personne, d'exercer leurs fonctions en respectant toutes les personnes, y compris l'identité du genre des parties, des avocats et des témoins qui comparaissent devant eux, en utilisant une terminologie et un langage appropriés. Ce panel abordera les raisons pour lesquels l'identité du genre est importante pour la magistrature et le rôle de la formation continue dans ce domaine pour que les juges puissent remplir leurs obligations légales et déontologiques.

Présidente

P. Colleen Suche

Juge à la Cour du Banc du Roi
du Manitoba (Division générale)
Winnipeg (Canada)

Panélists

Cintia Brunetta

Juge et Secrétaire générale
École nationale de formation
et de perfectionnement de la
magistrature (ENFAM)
Brasilia (Brésil)

Dr. Arben Murtezić

Directeur
Centre de formation en matière
de justice et de poursuites de
la Fédération de Bosnie-et-
Herzégovine
Sarajevo (Bosnie-et-
Herzégovine)

Princess Darnell

Directrice adjointe
La diversité, l'équité et l'inclusion
Cour suprême de l'Indiana
Indianapolis (É.-U)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 1 : PRÉSENTATIONS EN PANEL

10 h 55 à 12 h 30

SÉANCE 1.3

La technologie et son influence dans la salle d'audience et la salle de cours

Canadian

La technologie fait aujourd'hui partie intégrante des activités de formation judiciaire efficaces, ainsi que du fonctionnement des tribunaux. Ce panel aborde l'influence des médias sociaux, l'utilisation de la technologie pour une formation judiciaire efficace lors de la pandémie, et les technologies de l'information et de la communication dans les tribunaux.

Président

Graeme Mew

Juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)
Kingston (Canada)

Panélistes

Daphna Blatman-Kedrai

Juge et Directrice
Centre d'éducation et de formation judiciaire
Jérusalem (Israël)

Sheng-Hsin Chang

Président
Académie judiciaire
Taipei (Taïwan)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 1 : PRÉSENTATIONS EN PANEL

10 h 55 à 12 h 30

SÉANCE 1.4

Innovations en matière de pédagogie:
Des cahiers d'audience à la planification
stratégique – Les leçons des trois
dernières années

Salle de bal

Cette séance présentera l'expérience du Chili en matière de développement et d'application des cahiers d'audience dans la formation judiciaire, ainsi que les changements apportés à la formation judiciaire en Jamaïque suite à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la magistrature jamaïcaine et à la pandémie de COVID-19. Le Centre d'études de la justice des Amériques nous parlera des innovations dans la formation au contexte judiciaire en Amérique latine et des objectifs des académies judiciaires.

Président

Richard Boivin

Juge à la Cour d'appel fédérale
Ottawa (Canada)

Panélistes

Stephane Jackson-Haisley

Juge à la Cour suprême
de la Jamaïque
Directrice adjointe de l'Institut
de la formation judiciaire
de la Jamaïque (JEIJ)
Kingston (Jamaïque)

Juan Enrique Vargas

Directeur
Académie judiciaire du Chili
Santiago (Chili)

Leonel Gonzalez Postigo

Directeur des affaires
internationales
Institut d'études comparatives
en sciences criminelles et
sociales (INECIP)
Consultant, Centre d'études
de la justice des Amériques
(JSCA)
Santiago (Chili)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 1 : PRÉSENTATIONS EN PANEL

10 h 55 à 12 h 30

SÉANCE 1.5

La formation judiciaire au Brésil :
Laboratoire d'analyse juridique et
la justice autochtone

Drawing Room

Cette séance fournira aux participants des informations sur un laboratoire d'analyse juridique développé pour la formation judiciaire et des approches à la justice autochtone au Brésil.

Présidente

Veronica Jackson

Juge à la Cour suprême
de la Colombie-Britannique
Victoria (Canada)

Panélists

Marco Bruno Clementino

Juge adjoint, présidence de la
Cour d'appel fédérale de la 5e
Région
Recife (Brésil)

**Judge Jorsenildo Dourado
do Nascimento**

Juge et Secrétaire général
École nationale de formation
et de perfectionnement de la
magistrature (ENFAM)
Brasilia (Brésil)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

13 h 30 à 14 h

LE POINT SUR LA VULNÉRABILITÉ

Rendre justice en temps de guerre : la vulnérabilité des juges

Salle de bal

Lorsqu'ils sont confrontés à la guerre, les juges eux-mêmes deviennent vulnérables. En Ukraine, les juges des territoires occupés font face à un immense danger. Comme tous les civils, ils risquent d'être blessés, attaqués ou tués. Leur rôle judiciaire les rend vulnérables au fait d'être une cible particulière et d'être soumis à des pressions pour fournir des informations, à des interrogatoires ou à la détention. Comment est-il possible d'éviter la vulnérabilité des juges et d'assurer l'accès à la justice malgré la guerre en Ukraine ?

Président

Robert J. Bauman

Juge en chef de la Colombie-Britannique
Cour d'appel de la Colombie-Britannique
Vancouver (Canada)

Conférencier

Vsevolod Kniaziev

Juge en chef de l'Ukraine
Cour suprême de l'Ukraine
Chef de la délégation
Kyiv (Ukraine)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 2 – ATELIERS

14 h 10 à 16 h 15

SÉANCE 2.1

Leçons apprises par des formateurs judiciaires sur la liberté d'expression, l'accès à l'information et la sécurité des journalistes à l'ère numérique

MacDonald

Les crimes commis contre les journalistes n'ont pas seulement des répercussions sur les individus qui en sont victimes et sur les familles, mais aussi sur la liberté d'expression, la liberté de la presse, l'accès du public à l'information et, fondamentalement, sur l'État de droit. La magistrature joue en rôle essentiel dans la protection de la sécurité des journalistes en matière de prévention, de protection et de poursuite des crimes et des attaques contre les journalistes. Cet atelier se penchera sur ces sujets en examinant les enseignements tirés de l'élaboration de formations judiciaires en ligne et en présentiel sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

Présentation

Peter B. Michalyszyn

Juge à la Cour du Banc du Roi de l'Alberta
Edmonton (Canada)

Animateurs

Elisa Samuel Boerekamp

Juge et Directrice générale
Centre de formation juridique et judiciaire du Mozambique
Maputo (Mozambique)

Guilherme Canela

Chef du Section de la liberté de la presse et de la sécurité des journalistes
Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Paris (France)

Chile Eboe-Osuji

Juge et Ancien président de la Cour internationale de justice
Membre du Groupe d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté de la presse
Toronto (Canada)

Professeur Sabin Ouellet

Ancien Procureur en chef, Bureau du Directeur des poursuites pénales du Québec
Président, Association internationale des procureurs et poursuivants francophones
Boischatel (Canada)

**Paulo de Tarso Sanseverino
Ministre**

École nationale de formation et de perfectionnement de la magistrature (ENFAM)
Brasilia (Brésil)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 2 – ATELIERS

14 h 10 à 16 h 15

SÉANCE 2.2

L'importance du bien-être judiciaire dans le cadre des activités de formation judiciaire

Drawing Room

Le bien-être des juges est devenu un sujet important dans le cadre des activités de formation judiciaire. Il sera question lors de ce panel de l'importance du bien-être pour une magistrature solide; de présenter un modèle à envisager pour se lancer dans l'éducation au bien-être des juges, y compris quelques principes directeurs pour réussir; et de l'identification d'exemples de la façon dont les sujets relatifs au bien-être peuvent être intégrés dans l'apprentissage en ligne. Les participants auront l'occasion d'entendre les points de vue de l'Australie, de Singapour et de l'Ouzbékistan, ainsi que de réfléchir à la façon dont ils pourraient appliquer ce qu'ils ont appris à leur propre ressort.

Président

William H. Goodridge

Juge à la Cour d'appel de Terre-Neuve-et-Labrador
St. John's (Canada)

Animateurs

Hurshid Sadikov

Juge et Secrétaire du Conseil judiciaire suprême
Conseil judiciaire suprême de l'Ouzbékistan
Tashkent (Ouzbékistan)

Khusnidin Kamolov

Juge
Conseil judiciaire suprême de l'Ouzbékistan
Tashkent (Ouzbékistan)

Stephanie Hemmert

Avocate principale de la formation judiciaire
Centre judiciaire fédéral
Washington, DC (É.-U)

Li Tein Wong

Juge de district
Tribunaux d'État de Singapour
(Singapour)

Carly Schrever

Conseillère en bien-être judiciaire
Collège judiciaire de Victoria
Melbourne (Australie)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 2 – ATELIERS

14 h 10 à 16 h 15

SÉANCE 2.3

Les problèmes d'accès à la justice des groupes vulnérables

Laurier

Des professeurs de la Commission judiciaire de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, et de l'Institut d'études judiciaires Kura Kaiwhakawā, d'Aotearoa Nouvelle-Zélande, aborderont les questions d'accès à la justice pour les populations vulnérables et ce que les juges peuvent faire pour soutenir leur participation effective aux procédures. La séance portera sur la manière dont les tribunaux sensibles aux traumatismes peuvent améliorer l'expérience des parties et de témoins, notamment par l'utilisation de ressources judiciaires ciblées, de conseils en matière de communication et de cahiers d'audience. Des sujets comme les lignes directrices relatives aux meilleures pratiques élaborées pour améliorer l'accès à la justice des femmes autochtones, des femmes des îles du détroit de Torres, des peuples du Pacifique, des personnes souffrant de troubles neurodivers et des femmes migrantes et réfugiées seront discutés. Les professeurs partageront des exemples de collaboration avec les officiers judiciaires et le personnel des tribunaux du Pacifique pour permettre un meilleur accès pratique aux services judiciaires et démontreront également comment une participation efficace inclut l'équité dans la prise de décision en matière de preuve.

Présidente

Ritu Khullar

Juge à la Cour d'appel de l'Alberta
Edmonton (Canada)

Animatrices

Janine McIntosh

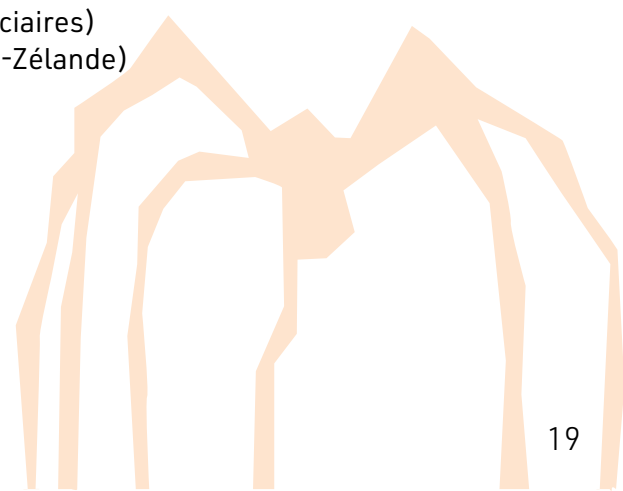
Directrice
Te Kura Kaiwhakawā (Institut
d'études judiciaires)
Wellington (Nouvelle-Zélande)

Una Doyle

Directrice générale
Commission judiciaire de la
Nouvelle-Galles du Sud
Sydney (Australie)

Professeure Elisabeth McDonald

Directrice adjointe,
Conception et diffusion
des programmes d'études
Te Kura Kaiwhakawā
(Institut d'études judiciaires)
Wellington (Nouvelle-Zélande)





LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 2 – ATELIERS

14 h 10 à 16 h 15

SÉANCE 2.4

Mise au point d'un module de formation à l'intention des juges qui instruisent des affaires de traite de personnes (OSCE et EJTN)

Salle de bal

Au cours de cet atelier, les participants seront invités à valider un module de formation basé sur les compétences pour la magistrature sur la lutte contre la traite des êtres humains, développé par le Bureau du Représentant spécial et Coordinateur de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains et le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ). Cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'OSCE pour renforcer le rôle de la magistrature dans la lutte contre la traite des êtres humains. Le but de cet atelier est de vérifier si la formation proposée permet d'atteindre les objectifs et d'obtenir des conseils, des contributions et des commentaires sur les modules prévus, les études de cas et la méthodologie proposés de la part d'experts du monde entier en matière de formation judiciaire.

Présidente

Michelle K. Fuerst

Juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)
Newmarket (Canada)

Animatrices

Katharina Thon

Agente de programme et de renforcement des compétences
Bureau du représentant spécial et coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains (OSCE)
Vienne (Autriche)

Alina Secrieru

Gestionnaire de projet,
Unité des programmes
Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)
Bruxelles (Belgique)

Karly Church

Survivante de la traite de personnes
Conseillère en intervention d'urgence en matière de traite de personnes
Région de Durham (Canada)



LUNDI 31 OCTOBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 2 – ATELIERS

14 h 10 à 16 h 15

SÉANCE 2.5

Introduire le droit et la culture autochtones dans les salles d'audience et les salles de classe de la formation judiciaire au Canada

Canadian

Au cours de cet atelier interactif et empirique, nous ferons la démonstration de l'une des méthodes appliquées par l'INM qui vise à introduire le droit et la culture autochtones dans les classes, modélisant ainsi l'une des initiatives communautaires menées dans certains tribunaux canadiens. La séance prévoira un temps de discussion sur les expériences des formateurs judiciaires dans le perfectionnement des compétences culturelles et l'alphabétisation culturelle des juges en ce qui a trait aux traditions juridiques autochtones.

Président

Tom Crabtree, juge

Animateurs

Anja Brown
Juge à la Cour provinciale de la Colombie-Britannique Port Coquitlam (Canada)

Tina L. Dion
Juge à la Cour provinciale de la Colombie-Britannique Surrey (Canada)

Alexander Wolf

Juge à la Cour provinciale de la Colombie-Britannique Nanaimo (Canada)

Peter Aadoson

Avocat-conseil, Formation numérique Institut national de la magistrature Ottawa (Canada)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 3 – ATELIERS

9 h à 10 h 30

SÉANCE 3.1

Le processus décisionnel et la prise en compte des traumatismes subis

Laurier

Cet atelier examinera l'expérience de l'Institut judiciaire d'Écosse dans la conception et la mise en œuvre d'une formation adaptée pour les hauts magistrats sur comment rendre jugement en tenant compte des traumatismes subis. Il abordera les défis rencontrés et les solutions trouvées. Les délégués seront invités à discuter du matériel provenant d'études de cas utilisés dans les cours lors d'une session de discussion. L'atelier se terminera par une courte présentation sur le traumatisme indirect.

Président

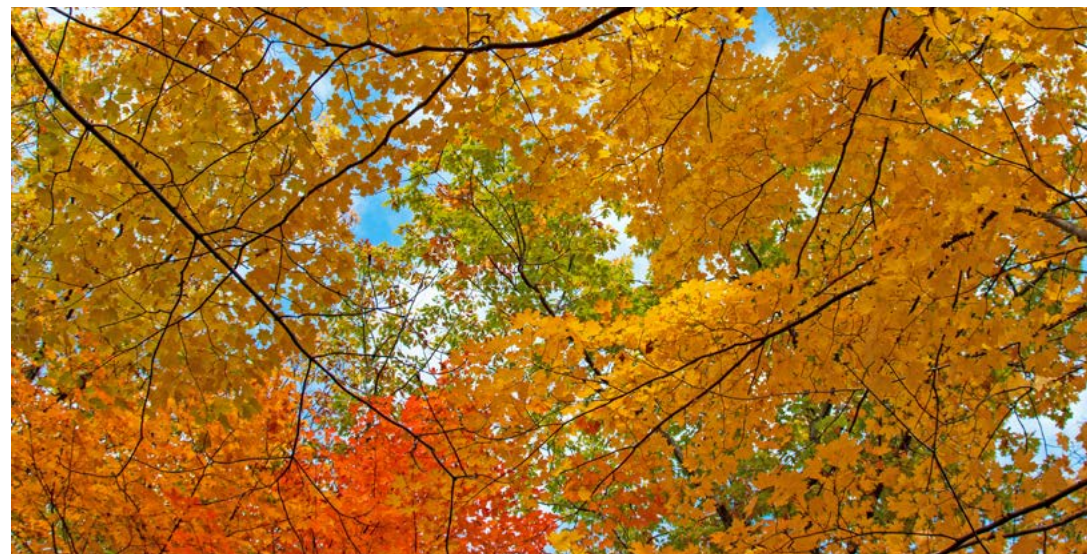
Raymond P. Whalen

Juge en chef à la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador
St. John's (Canada)

Animatrice

Sheriff Susan Craig

Directrice intérimaire
Institut judiciaire
d'Écosse
Edinbourg (Écosse)





MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 3 – ATELIERS

9 h à 10 h 30

SÉANCE 3.2

Fournir aux juges une formation professionnelle sur le harcèlement et l'intimidation en milieu de travail

Canadian

Le mouvement mondial #MeToo a révélé l'omniprésence du harcèlement et des agressions sexuelles à travers le genre, la race, la classe et la sexualité. Dans cet atelier, le Collège judiciaire de Victoria explique comment leur organisation a navigué en réponse aux révélations de harcèlement sexuel par des officiers de justice australiens. La directrice générale du Collège, Samantha Burchell, et la conseillère en bien-être judiciaire, Carly Schrever, aborderont leur mandat pour ce travail, les défis contextuels auxquels elles ont été confrontées, leurs faux pas occasionnels et la manière dont le processus a influencé l'évolution du programme « Courts as Workplaces : Sexual Harassment and Other Inappropriate Behaviours », élaboré en collaboration avec les officiers judiciaires de Victoria.

Présidente

Sadie Bond

Juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba (Division générale) Winnipeg (Canada)

Panélistes

Samantha Burchell

Directrice Générale Collège judiciaire de Victoria Melbourne (Australie)

Carly Schrever



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 3 – ATELIERS

9 h à 10 h 30

SÉANCE 3.3

Le système judiciaire et la traite des êtres humains : comment la magistrature peuvent faire la différence (CJÉI)

MacDonald

Cette séance explorera les moyens d'améliorer les réponses du système judiciaire aux victimes de la traite des êtres humains. Développée par des membres de l'Institut de formation judiciaire du Commonwealth (CJÉI), elle commencera par une introduction à la formation au changement de comportement. Elle examinera ensuite comment et pourquoi une telle formation est essentielle pour créer un processus accessible, sensible, conscient et réactif pour les populations vulnérables. Les panélistes partageront leur expérience régionale des pratiques et techniques judiciaires dans les affaires impliquant des victimes de la traite des êtres humains. Les participants examineront aussi des études de cas dans le cadre de cet atelier.

Introductions

Catrina Braid

Juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)
Kitchener (Canada)

Président

Peter Jamadar

Juge à la Cour de justice des Caraïbes
Port of Spain, Trinité-et-Tobago

Animateurs

Madan B. Lokur

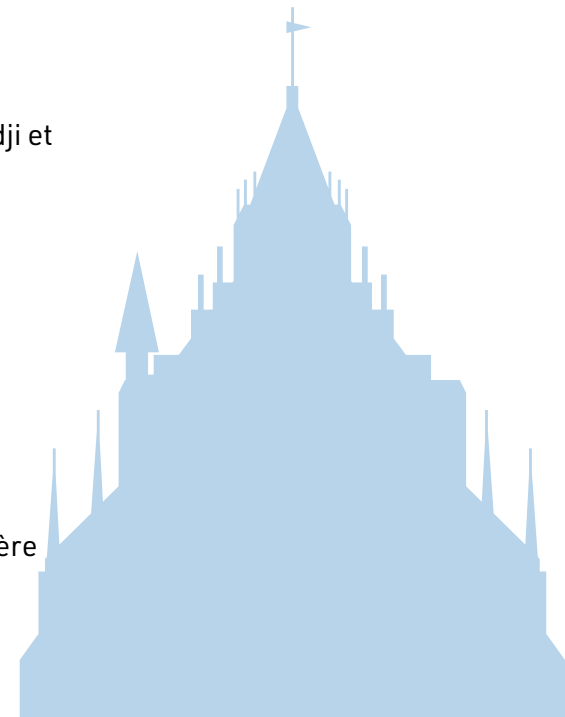
Juge à la Cour suprême des Fidji et Cour suprême de l'Inde (R)
New Delhi (India)

Annah Raisibe Petje

Juge au Tribunal industriel du Botswana
Gaborone (Botswana)

Matthew Taylor

Avocat général et directeur Section de la politique en matière de droit pénal, Ministère de la Justice du Canada
Ottawa (Canada)





MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 3 – ATELIERS

9 h à 10 h 30

SÉANCE 3.4

La conception de la formation judiciaire sur la violence envers les femmes et les enfants

Drawing Room

Cet atelier discutera du contexte, de la nature et de l'importance de la formation sur les violences domestiques pour la magistrature, ainsi que des enseignements pratiques tirés de sa conception, de sa mise en œuvre et de son évaluation.

Présidente

Heather M. MacNaughton

Juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique
Vancouver (Canada)

Animateurs

Jeremy Richards

Juge et Directeur de la formation des tribunaux
Co-doyen du Collège judiciaire
Collège judiciaire (Angleterre & Pays-de-Galles)
Londres (Angleterre)

Amelia Wright

Directrice exécutive
Collège judiciaire
(Angleterre et Pays-de-Galles)
Londres (Angleterre)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 3 – ATELIERS

9 h à 10 h 30

SÉANCE 3.5

Les juges vulnérables : Fournir aux juges des outils pour faire face aux problèmes de santé mentale et de sécurité

Salle de bal

Ce panel examinera le travail effectué au Costa Rica, au Panamá et en République dominicaine pour fournir aux juges des outils leur permettant de faire face aux problèmes de santé mentale et de sécurité.

Président

Jeffrey Apperson

Vice-président
Centre national des tribunaux d'État
Arlington (É.-U)

Animateurs

Rebeca Guardia Morales

Directrice
École judiciaire du Costa Rica
(Escuela Judicial de Costa Rica)
Flores (Costa Rica)

Dr. Ana Zita Rowe López

Institut supérieur de la magistrature du Panamá
(Instituto Superior de la Judicatura de Panamá)
Panamá (Panamá)

Dr. Dariel Suárez

Collège national de la magistrature (École nationale de la magistrature de la République dominicaine)
Santo Domingo (République dominicaine)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

AUTOUR DU MONDE: LE POINT AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 4

Ces séances permettront aux participants de s'informer sur les innovations en matière de programmation et de formation judiciaire mises en place dans différents pays et régions. Chaque groupe de discussion présentera un ou deux pays ou régions. Les participants auront l'occasion de poser des questions et de discuter.

10 h 50 à 12 h

4.1 INSTITUTS JUDICIAIRES AFRICAINES

Laurier

Présidente
Ritu Khullar, juge

Panélistes
Elisa Samuel Boerekamp, juge

Joel M. Ngugi
Haute cour du Kenya
Nairobi (Kenya)

Smokin Wanjala
Cour suprême du Kenya
Directeur, Académie de la
magistrature du Kenya
Nairobi (Kenya)

Dr. Gomolemo Moshoeu
Directrice général
Institut sud-africain de formation
judiciaire (SAJEI)
Midrand (Afrique du Sud)

Poso Mogale
Directrice
Institut sud-africain de formation
judiciaire (SAJEI)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

AUTOUR DU MONDE: LE POINT AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 4

Ces séances permettront aux participants de s'informer sur les innovations en matière de programmation et de formation judiciaire mises en place dans différents pays et régions. Chaque groupe de discussion présentera un ou deux pays ou régions. Les participants auront l'occasion de poser des questions et de discuter.

10 h 50 à 12 h

4.2 LES CARAÏBES ET LE CAMBODGE

Canadian

Présidente

Heather M. MacNaughton, juge

Panélistes

Roxane George

Juge en chef de la Haute Cour
Cour suprême de justice
Georgetown (Guyane)

In Bopha

Directeur
Académie royale des
professions judiciaires
Phnom Penh (Cambodge)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

AUTOUR DU MONDE: LE POINT AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 4

Ces séances permettront aux participants de s'informer sur les innovations en matière de programmation et de formation judiciaire mises en place dans différents pays et régions. Chaque groupe de discussion présentera un ou deux pays ou régions. Les participants auront l'occasion de poser des questions et de discuter.

10 h 50 à 12 h

4.3 UKRAINE

Drawing Room

Président

William H. Goodridge, juge

Panélistes

Dr. Mykola Onishchuk

Recteur

École nationale des juges

d'Ukraine

Kyiv (Ukraine)

Natalia Korol

Chef du personnel

Cour d'appel de Vinnytsia

Vinnytsia (Ukraine)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

AUTOUR DU MONDE: LE POINT AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 4

Ces séances permettront aux participants de s'informer sur les innovations en matière de programmation et de formation judiciaire mises en place dans différents pays et régions. Chaque groupe de discussion présentera un ou deux pays ou régions. Les participants auront l'occasion de poser des questions et de discuter.

10 h 50 à 12 h

4.4 LE RÉSEAU AFRICAIN FRANCOPHONE DE FORMATION JUDICIAIRE

Salle de bal

Présidente

Marie-Anne Paquette

Juge en chef à la Cour supérieure
du Québec
Montréal (Canada)

Panélists

Juge Amady Ba

Juge doyen, Conseil supérieur de la
magistrature du Sénégal
Réseau francophone africain de
formation judiciaire
En détachement auprès de la Cour
pénale internationale
La Haye (Pays-Bas)

Magistrat Amadou Bal

Directeur
Centre de Formation Judiciaire (CFJ)
Dakar (Sénégal)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

AUTOUR DU MONDE: LE POINT AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 4

Ces séances permettront aux participants de s'informer sur les innovations en matière de programmation et de formation judiciaire mises en place dans différents pays et régions. Chaque groupe de discussion présentera un ou deux pays ou régions. Les participants auront l'occasion de poser des questions et de discuter.

10 h 50 à 12 h

4.5 CANADA ET LES ÉTATS-UNIS MacDonald

Président
Tom Crabtree, juge

Panélists
Jillian Boyd
Directrice, Éducation numérique
Institut national de la magistrature
Ottawa (Canada)

Geoffrey Conrad
Directeur de la formation en
personne et de l'évaluation des
programmes
Institut national de la magistrature
Montréal (Canada)

Mira Gur-Arie
Directrice, Bureau international
Centre judiciaire fédéral
Washington, D.C. (É.-U)

Stephanie Hemmert
Avocate principale de la
formation judiciaire
Centre judiciaire fédéral
Washington, D.C. (É.-U)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 5 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

13 h à 14 h 30

SÉANCE 5.1

Enseigner la science aux juges

Drawing Room

Ce panel a pour but d'examiner en détail la voie prudente que doit suivre la formation judiciaire en matière scientifique, et ce, en examinant quelques exemples historiques liés à la science du cerveau qui ont été présentés à des tribunaux, ainsi que quelques exemples actuels et futurs relevant de la même science qui peuvent être présentés aux tribunaux.

14 h 30 à 16 h 30

Salon du savoir et du réseautage

Burgundy

Des représentants de divers instituts de formation judiciaire seront disponibles pour discuter et faire la démonstration de leurs projets en cours. Venez découvrir les travaux actuels de collègues du monde entier et profitez d'une collation légère.

Animatrice

Professeure Judy Illes Ph.D.

Professeure de neurologie et chercheuse universitaire émérite
Université de la Colombie-Britannique,
Faculté de médecine
Co-responsable de la Stratégie canadienne de recherche sur le cerveau
Vancouver (Canada)

Panélists

L'honorable C. Adèle Kent

Professeure Jennifer A. Chandler

Université d'Ottawa
Faculté de droit
Ottawa (Canada)





MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 5 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

13 h à 14 h 30

SÉANCE 5.2

La violence et les crimes de nature sexuelle

MacDonald

Cette séance sera axée sur les victimes de violence sexuelle, sur les raisons pour lesquelles celles-ci évitent parfois d'avoir recours aux autorités policières ou au système judiciaire, et sur ce que cela signifie pour la formation judiciaire. Il y aura également une présentation sur la formation judiciaire sur les crimes sexuels au Japon.

14 h 30 à 16 h 30

Salon du savoir et du réseautage

Burgundy

Des représentants de divers instituts de formation judiciaire seront disponibles pour discuter et faire la démonstration de leurs projets en cours. Venez découvrir les travaux actuels de collègues du monde entier et profitez d'une collation légère.

Présidente

Elizabeth A. Hughes

Juge à la Cour d'appel de l'Alberta
Calgary (Canada)

Panélists

Dallas K. Miller

Juge à la Cour du Banc du Roi
de l'Alberta
Lethbridge (Canada)

Tal Weisman Ben-Schahar

Juge au Tribunal pour adolescents
de Nazareth, district nord
Timrat (Israël)

Masataka Nakagawa

Juge à l'Institut de recherche et
de formation juridiques du Japon
Tokyo (Japon)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 5 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

13 h à 14 h 30

SÉANCE 5.3

Les effets de la pandémie de COVID-19 sur la formation judiciaire

Canadian

La pandémie de COVID 1119 a changé la manière dont nous apprenons, dont nous dispensons des activités de formation et dont nous rendons nos jugements. Ce panel présentera divers points de vue sur les nombreux effets de la pandémie sur les activités de formation judiciaire et le travail de la magistrature.

14 h 30 à 16 h 30

Salon du savoir et du réseautage

Burgundy

Des représentants de divers instituts de formation judiciaire seront disponibles pour discuter et faire la démonstration de leurs projets en cours. Venez découvrir les travaux actuels de collègues du monde entier et profitez d'une collation légère.

Président

William R. Johnston

Juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba (Division de la famille)
Winnipeg (Canada)

Panélists

Annah Raisibe Petje, juge

Dr. Gomolemo Moshoeu

Oren Schwartz

Juge et Président adjoint
Tribunal de district central (Israël)
(Israël)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 5 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

13 h à 14 h 30

SÉANCE 5.4

Préparer les juges aux litiges sur le climat :
Outils d'éducation et d'information sur
la science du climat et la déforestation
à l'intention des juges

Laurier

Le changement climatique est partout – y compris dans les salles d'audience. Ce panel discutera des populations vulnérables au climat et de leurs interactions avec le système judiciaire. Le Projet judiciaire sur le climat est en train de mettre en place un réseau de juges et de scientifiques répondant aux besoins de la magistrature en matière de connaissances de base sur la science du climat actuelle et permettant de suivre l'évolution des problèmes climatiques qui apparaissent dans les salles d'audience et dans le droit, à l'aide du seul programme spécialisé destiné aux juges sur la science du climat et le droit. Cette séance présentera également des informations sur « Sinerejud », un tableau de bord (outil d'intelligence économique) innovant utilisé au Brésil qui consolide le SIG (système d'information géographique) et les données concernant les poursuites en matière d'environnement et de nombreuses autres couches pour exposer les situations environnementales réelles.

14 h 30 à 16 h 30

Salon du savoir et du réseautage

Burgundy

Des représentants de divers instituts de formation judiciaire seront disponibles pour discuter et faire la démonstration de leurs projets en cours. Venez découvrir les travaux actuels de collègues du monde entier et profitez d'une collation légère.

Président

Christopher J. Mainella

Juge à la Cour d'appel du Manitoba
Winnipeg (Canada)

Panélistes

Marcus Livio Gomes

Juge fédéral
École nationale de formation
et de perfectionnement
de la magistrature (ENFAM)
Brasilia (Brésil)

Sandra N. Thiam

Vice-présidente associée
Projet judiciaire sur le climat,
Institut du droit de l'environnement
Washington, D.C. (É.-U)



MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 5 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

13 h à 14 h 30

SÉANCE 5.5

La « ludification » et autres techniques pédagogiques innovatrices

Salle de bal

La formation judiciaire évolue constamment. Ce panel présentera diverses techniques pédagogiques innovatrices, dont un jeu de société virtuel dans lequel les étudiants font un périple métaphorique fascinant, sous la forme d'un jeu se déroulant dans un contexte médiéval fantastique, à la recherche d'innovations judiciaires. La séance abordera également le travail du Laboratoire d'innovation en matière de justice de la République dominicaine et l'utilisation de la réalité virtuelle dans la formation judiciaire.

14 h 30 à 16 h 30

Salon du savoir et du réseautage

Burgundy

Des représentants de divers instituts de formation judiciaire seront disponibles pour discuter et faire la démonstration de leurs projets en cours. Venez découvrir les travaux actuels de collègues du monde entier et profitez d'une collation légère.

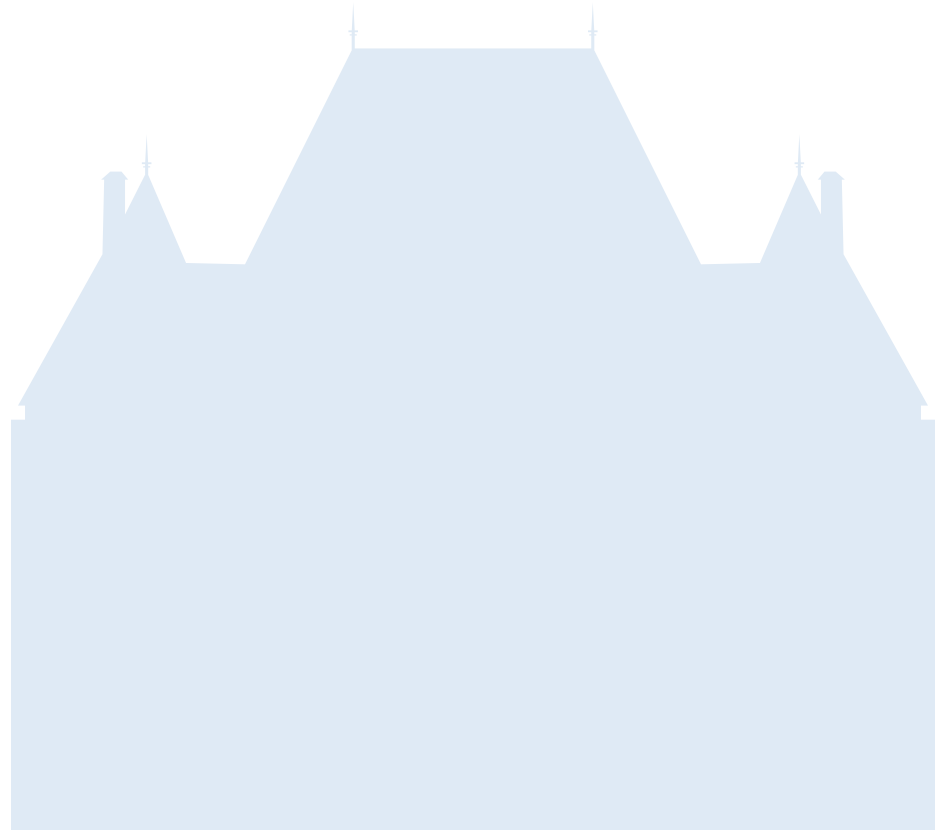
Présidente

Catherine M. Kane

Juge à la Cour fédérale
Ottawa (Canada)

Panélists

Marco Bruno Clementino, juge
Dr. Dariel Suárez





MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

9 h à 9 h 30

LE POINT SUR LA VULNÉRABILITÉ

Comment le changement climatique affecte le travail des juges

Salle de bal

Président

Marc Richard
Juge en chef du
Nouveau-Brunswick
Cour d'appel du
Nouveau-Brunswick
Fredericton (Canada)

Conférencier

Antonio Herman Benjamin
Juge à la Haute cour nationale
du Brésil
District fédéral, Brésil

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 6 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 35

SÉANCE 6.1

Les juges en tant qu'apprenants adultes

Laurier

Les juges sont-ils des apprenants adultes? Pédagogie, andragogie ou... judugogie? Ce panel se penche sur la question de savoir si les activités de formation judiciaire efficaces présentent des points communs avec les théories existantes sur l'enseignement et l'apprentissage ou si elles constituent un secteur distinct de l'éducation des adultes. En comparant les approches suivies à l'égard de la formation judiciaire avec les perceptions qu'ont les juges apprenants de l'efficacité de ces approches, ce panel examinera en détail si les juges sont des apprenants adultes ou s'ils forment un groupe d'étudiants unique.

Président

Marc Richard, juge en chef

Panélits

Chris Kourakis
Juge en chef de l'Australie-
Méridionale
Président du Collège judiciaire
nationale d'Australie
Adelaide (Australie)

Kate Latimer

Directrice générale
Collège judiciaire nationale
d'Australie
Canberra (Australie)

Glenn Martin

Juge à la Cour suprême
du Queensland
Président du comité consultatif
des programmes
Collège judiciaire nationale
d'Australie
Brisbane (Australie)



MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 6 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 35

SÉANCE 6.2

Les modèles pédagogiques innovateurs

Salle de bal

L'Escola da Magistratura do Estado do Rio de Janeiro met actuellement à l'essai à l'intention des juges un modèle pédagogique qui est fondé sur des techniques transrationnelles d'enseignement sur les groupes vulnérables. Ce panel présentera un modèle éducatif qui repose sur cinq catégories systématisées de connaissances :

- les connaissances somatiques acquises par le corps (sensations)
- les connaissances d'empathie et d'émotion acquises par le cœur (sentiments)
- les connaissances intellectuelles acquises par l'esprit
- les connaissances intuitives acquises par l'âme – l'intuition
- les connaissances transpersonnelles acquises par l'esprit – intuition

Président

Justice Sébastien Grammond

Juge à la Cour fédérale
Ottawa (Canada)

Panélistes

Cristina Tereza Gaulia

Juge et Directrice générale
École de la magistrature de l'État
de Rio de Janeiro (Escola da
Magistratura do Estado do Rio de
Janeiro)
Rio de Janeiro (Brésil)

**Professeure Rafaela Selem
Moreira**

Directrice du Service de
perfectionnement éducatif
des magistrats
Escola da Magistratura do Estado
do Rio de Janeiro
Rio de Janeiro (Brésil)

Professeure Simone Cuber

Directrice de la Division
du soutien pédagogique,
Service du perfectionnement
éducatif des magistrats
Escola da Magistratura do
Estado do Rio de Janeiro
Rio de Janeiro (Brésil)



MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 6 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 35

SÉANCE 6.3

Comment motiver les gens à utiliser ce qu'ils ont appris ? L'application d'un questionnaire permettant de prédire l'impact des formations sur la pratique professionnelle

MacDonald

L'évaluation est un aspect important pour toutes les professions – y compris celle de juge. Ce panel présentera un outil permettant d'évaluer l'efficacité des activités de formation destinées aux juges et l'évaluation des impacts.

Président

William H. Goodridge, juge

Panélists

Bas de Jong

Étudiant au doctorat

Centre de formation et d'étude
pour la magistrature (Pays-Bas)
Utrecht (Pays-Bas)

Remco van Tooren

Procureur général en chef

Centre d'études juridiques (SSR)
Centre de formation et d'étude
pour la magistrature
Utrecht (Pays-Bas)



MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 6 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 35

SÉANCE 6.4

Réimaginer le système de justice familiale

Canadian

Au Canada, les efforts pour réformer le système de justice familiale sont de plus en plus guidés par les preuves de la science du cerveau. Les connaissances de la science du cerveau sont directement liées aux questions de justice familiale, notamment en matière de séparation et de divorce, du bien-être des enfants et de la violence familiale. Les contextes de pauvreté, de racisme et de traumatisme historique ajoutent aux risques et aux mauvais résultats pour les enfants qui grandissent dans ces milieux. Dans nos tribunaux, nous voyons ces types de contextes familiaux et les résultats médiocres qui y sont souvent associés. Lors de cette séance, nous vous mettons au défi de commencer à intégrer les connaissances en matière de science du cerveau et d'imaginer de vous aligner sur cette approche pour améliorer les résultats pour les familles dans vos propres tribunaux et ressorts.

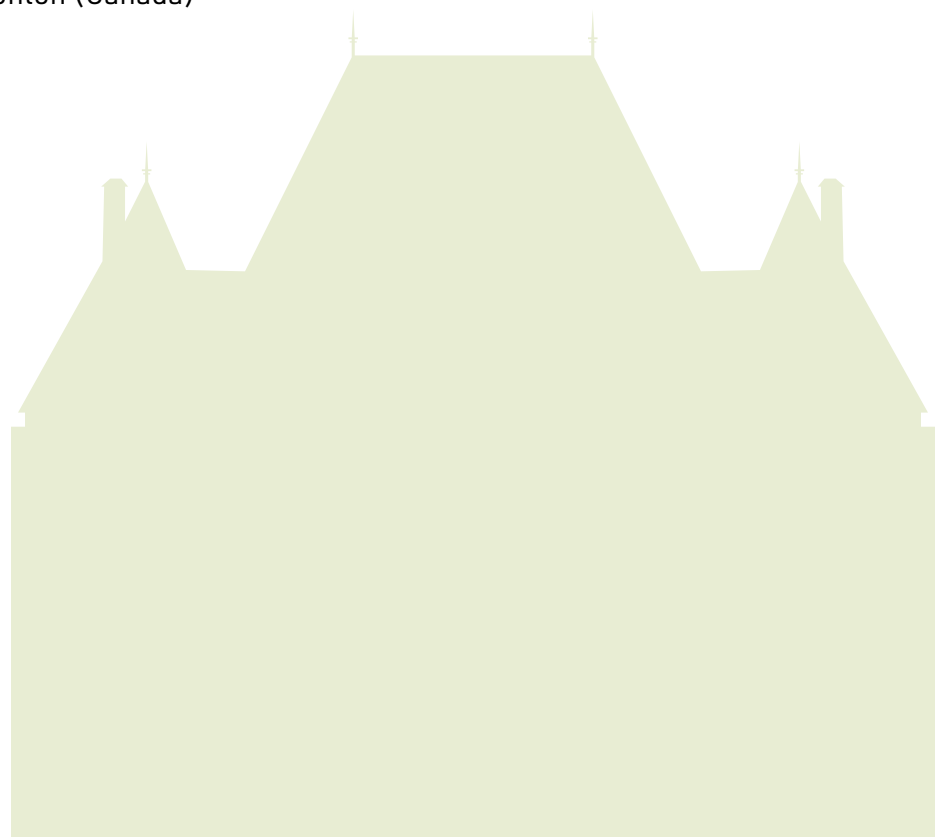
Présidente

Emily Burke, juge

Panélist

Rodney A. Jerke

Juge à la Cour du Banc du Roi
de l'Alberta
Edmonton (Canada)





MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 6 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 35

SÉANCE 6.5

Les juges vulnérables : L'expérience des femmes juges afghanes

Drawing Room

Nos conférencières parleront de leur travail en tant que juges afghanes et des réalisations des femmes avant la prise de pouvoir par les talibans, notamment de leur travail de réforme du système judiciaire dans les affaires de garde d'enfants, de divorce, d'agression sexuelle et de violence conjugale. Elles discuteront également des menaces qui pèsent aujourd'hui sur leur sécurité et celle de leur famille. Avant la prise de pouvoir par les talibans, plus de 270 femmes juges siégeaient en Afghanistan. Aujourd'hui, des femmes comme nos conférencières ont été contraintes de fuir pour sauver leur vie en raison de leur travail de défense de l'État de droit et de réforme du système juridique afghan corrompu et dominé par les hommes. De nombreuses autres, incapables de s'échapper, continuent de se cacher ou ont été tuées.

Présidente

Anne M. Molloy

Juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)
Toronto (Canada)

Conférencières

Hamida Froozanfar

Ancien juge de la division criminelle de la Cour primaire
Kaboul, Afghanistan

Nabila Monawary

Ancien juge du tribunal primaire de la famille
Kaboul, Afghanistan

IOJT 2022



MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SPÉCIALES

11 h à 12 h

SÉANCE SPÉCIALE

Découvrez les peuples autochtones canadiens à travers les yeux de l'un de nos juges autochtones canadiens

Laurier

Présentateur

Alexander Wolf

Juge à la Cour provinciale
de la Colombie-Britannique

11 h à 12 h 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'IOJT

Salle de bal

Cette assemblée générale est une réunion de travail des membres de l'IOJT. La réunion est ouverte à tous les participants. Cependant, le vote est limité aux membres de l'IOJT. Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée et la documentation afférente, y compris les amendements aux règlements, à <https://www.iojt.org/statutes>.

PHOTO: TOURISME OTTAWA





MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 7 – ATELIERS

13 h 30 à 15 h

SÉANCE 7.1

Méthodes de formation innovatrices :
un pas dans le futur

Salle de bal

La pandémie mondiale a imposé de nombreux changements dans la formation judiciaire, notamment un passage important à l'apprentissage en ligne. Cet atelier permettra aux participants d'examiner le rôle distinct de la formation en présentiel et de la formation en ligne, de même que la façon dont ces approches peuvent être intégrées pour tirer le meilleur des deux.

Présidente

Marie-Anne Paquette, Juge en chef

Animateurs

Ingrid Derveaux

Juge et Chef du Département international
École Nationale de la Magistrature
Paris (France)

Gianluca Grasso

Juge et Membre du Conseil d'administration
École supérieure de la magistrature
(Scuola Superiore della Magistratura)
Rome (Italie)





MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 7 – ATELIERS

13 h 30 à 15 h

SÉANCE 7.2

Utilisation de la technologie pour
une formation judiciaire efficace

MacDonald

Cet atelier discutera la manière dont les technologies émergentes pourraient aider à fournir une formation judiciaire efficace sur les questions relatives aux personnes et communautés vulnérables.

Présidente

P. Colleen Suche, juge

Animateurs

Jeremy Richards, juge

Amelia Wright

Rik Simms

Conseiller en éducation et
en perfectionnement
Collège judiciaire (Angleterre
et Pays-de-Galles)
Londres (Angleterre)



MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 7 – ATELIERS

13 h 30 à 15 h

SÉANCE 7.3

Enseigner virtuellement : les leçons apprises pendant la pandémie

Laurier

La pandémie de COVID-19 a nécessité le passage d'ateliers en présentiel à des opportunités d'apprentissage virtuel. Bien que les ateliers en présentiel aient repris, la pandémie a ouvert la porte à l'intégration d'un plus grand nombre de programmes virtuels dans le plan académique annuel d'un institut de formation judiciaire. Pour offrir une expérience d'apprentissage à distance dynamique, les formateurs judiciaires doivent développer des stratégies et des compétences d'enseignement mieux adaptées à l'apprentissage en ligne. Au cours de cette séance, nous explorerons des outils et des compétences essentiels à un apprentissage à distance efficace.

Présidente

Michelle K. Fuerst, juge

Panélistes

Kotiswar N. Singh

Juge, Haute cour de Gauhati
Guwahati (Inde)

Mira Gur-Arie

Cristobal Diaz

Directeur, Sensibilisation
et développement
Initiative pour le droit de l'Europe
centrale et orientale (CEELI)
Prague (République tchèque)



MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 7 – ATELIERS

13 h 30 à 15 h

SÉANCE 7.4

La protection des droits des enfants

Drawing Room

Les enfants sont parmi les plus vulnérables de toute société. Ces présentations examineront certaines vulnérabilités particulières auxquelles les enfants sont confrontés, telles que les vulnérabilités juridiques des enfants déplacés par la guerre ainsi que les protections et les mesures mises en œuvre dans différents systèmes juridiques pour protéger les droits des enfants et assurer leur accès à la justice.

Présidente

Rose Raven

Juge à la Cour provinciale de la Colombie-Britannique
Vancouver (Canada)

Animateurs

Judge Vira Levko

Juge, Tribunal de district de Dniprovskiy de Kyiv
Kyiv (Ukraine)

Rodrigo Dellutri

Défenseur public des enfants et de la santé mentale
Buenos Aires (Argentine)

Pamela Tripp

Directrice adjointe,
Formation en personne
Institut national de la magistrature
Ottawa (Canada)



MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 7 – ATELIERS

13 h 30 à 15 h

SÉANCE 7.5

Le langage dans les affaires de violence sexuelle

Canadian

Cet atelier sur le langage dans les affaires de violence sexuelle emmènera les membres du système judiciaire dans un voyage à travers le langage souvent utilisé dans les jugements et les rapports de violence sexuelle afin de souligner comment l'utilisation du langage façonne notre réponse à la violence. Trop souvent, les auteurs de violences échappent à la justice parce que la tendance est de décrire la violence en termes amicaux et euphémiques. Par conséquent, il est difficile de considérer l'auteur comme une personne violent; on le voit plutôt comme un malheureux qui a subi une mésaventure lors d'une rencontre sexuelle. En examinant des jugements et des exemples positifs et négatifs, l'atelier incitera les participants à réfléchir de manière critique à chaque mot, en sachant que la connaissance n'est jamais neutre. À la fin, les participants devront élaborer des lignes directrices ou une liste de contrôle comme outil contre l'utilisation inappropriée du langage.

Présidente

Ria Tzimas

Juge à la Cour supérieure de justice (Ontario)
Brampton (Canada)

Animatrices

Dr. Gomolemo Moshoeu

Fiona Mwale, juge



MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

15 h à 16 h 30

SALON DU SAVOIR ET DU RÉSEAUTAGE

Burgundy

Des représentants de divers instituts de formation judiciaire seront disponibles pour discuter et faire la démonstration de leurs projets en cours. Venez découvrir les travaux actuels de collègues du monde entier et profitez d'une collation légère.

17 h 30 à 22 h

BANQUET IOJT 2022

Salle de bal

Le banquet de l'IOJT 2022 débutera par une présentation culturelle qui mettra en valeur la diversité du Canada. Cette présentation de 30 minutes soulignera les cultures autochtones, de la côte Est et du Nord du Canada. Au cours du souper, **le juge Shlomo Levin acceptera officiellement le prix d'excellence en formation judiciaire de l'IOJT**. Le service de table sera suivi de musique et de danse. Étant donné les nombreux événements spéciaux inclus dans cet événement, les délégués sont priés d'arriver à l'événement à l'heure prévue.



PHOTO: TOURISME OTTAWA

Mot d'ouverture

L'honorable Eliezer Rivlin

Mary C. McQueen

Conférencier

Shlomo Levin

Juge et vice-président de la Cour suprême d'Israël (retraité)
Cour suprême d'Israël
Tel Aviv (Israël)



JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

9 h à 10 h 30

SÉANCE D'OUVERTURE

Salle de bal

Au cours de cette session plénière, le Juge en chef Kim présentera l'Institut coréen de recherche et de formation judiciaire et fera une annonce intéressante pour tous les participants de l'IOJT 2022.

Présidente

L'honorable C. Adèle Kent

Présentateur

L'honorable Kim Yong bin

Juge en chef de la Haute Cour

Président

Institut de recherche et de formation judiciaire
Goyang (Corée du Sud)

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 8 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 45

SÉANCE 8.1

La vulnérabilité des délinquants et des victimes de crimes : Le rôle des juges aux stades du procès et de la détermination de la peine

Salle de bal

Cette séance se penchera sur la vulnérabilité des délinquants et des victimes de crimes. Elle comprend une présentation sur les systèmes pénitentiaires et la surpopulation carcérale, en mettant l'accent sur les réalités de ce qui se passe après la détermination de la peine. Il y aura également une présentation sur les victimes de crime organisé, soulignant ce que les juges peuvent faire dans leurs salles d'audience pour éviter un nouveau traumatisme.

Président

Graeme Mew, juge

Panélists

Marco M. Alma

Juge à l'École de la magistrature
(Scuola Superiore della Magistratura)
Milan (Italie)

Rogério Schietti Cruz

Juge à la Cour supérieure de justice
Brasilia (Brésil)



JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 8 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 45

SÉANCE 8.2

Enseigner aux juges le contexte social des groupes vulnérables

MacDonald

Les juges acquièrent constamment des informations sur le contexte social dans lequel vivent les groupes vulnérables. Ce panel traitera des moyens pédagogiques qui permettent d'inculquer aux juges des connaissances sur ces groupes, surtout en ce qui concerne l'identité et l'expression de genre, la violence envers les femmes et les enfants en temps de guerre, ainsi que les groupes marginalisés au Canada.

Président

Christopher J. Mainella, juge

Panélists

Dr. Tetyana Fuley

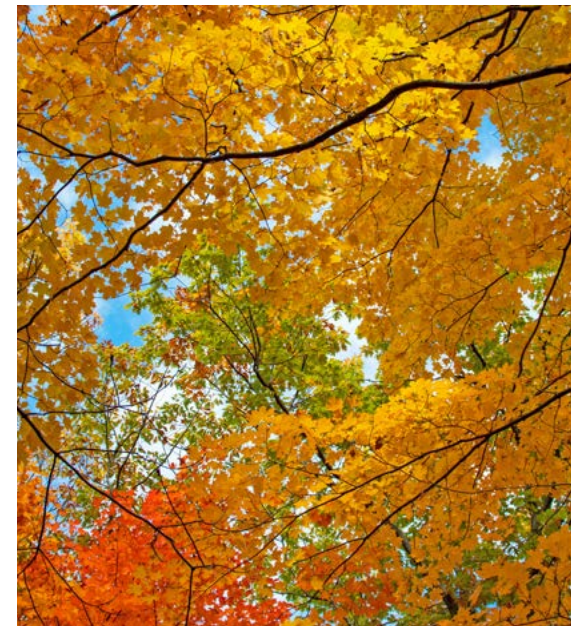
Chef du Service d'études de recherche sur les problèmes que posent les instances judiciaires et leur amélioration
École nationale de la magistrature ukrainienne
Kyiv (Ukraine)

Kael McKenzie

Juge à la Cour provinciale du Manitoba
Winnipeg (Canada)

Jesse Mark

Avocat-conseil,
Formation numérique
Institut national de la magistrature
Ottawa (Canada)





JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 8 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 45

SÉANCE 8.3

Communauté judiciaire et formation judiciaire

Drawing Room

Ce panel sera axé sur les défis que pose la formation judiciaire, et plus particulièrement sur l'importance des réseaux judiciaires en tant que communautés de pratique et de mécanismes offrant un espace d'apprentissage sûr, y compris pour les nouveaux juges. Il sera également question de la manière de répondre à ces défis dans un contexte de formation virtuelle.

Présidente

Elizabeth A. Hughes, juge

Panélists

Ram Winograd

Juge à la Cour de district
de Jérusalem
Jérusalem (Israël)

L'honorable Jeremy Fogel

Directeur exécutif
Berkeley Judicial Institute
Californie (É.-U)

Freda Grealy, Ph.D.

Gestionnaire de programme
principale et conseillère juridique
Initiative pour le droit de l'Europe
centrale et orientale (CEELI)
Prague (République tchèque)



JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES BLOC 8 – PRÉSENTATIONS EN PANEL

9 h 35 à 10 h 45

SÉANCE 8.4

La pédagogie et les défis de la formation judiciaire via les plateformes en ligne

Laurier

Bien que la technologie ait pu être considérée comme une « bonne chose à avoir à » avant la pandémie, elle est devenue indispensable quand les tribunaux du monde entier ont fermé leurs portes du jour au lendemain ; il en a été de même pour la formation. Alors que la pandémie a jeté une voile sur les salles d'audience et les salles de classe physique, elle a propulsé l'adoption de la technologie à un rythme existentiel jamais vu auparavant et a fait entrer les tribunaux virtuels et la formation judiciaire en ligne dans l'âge d'ord. Vivant avec la COVID et ayant adopté l'utilisation de la technologie, les formateurs judiciaires du monde entier doivent maintenant faire face à trois questions : tout d'abord, la formation judiciaire en ligne restera-t-elle pour de bon ? Ensuite, la technologie peut-elle vraiment permettre une formation judiciaire efficace ? Et enfin, la technologie a-t-elle sonné le glas de la formation judiciaire face-à-face telle que nous la connaissons ?

Présidente
Jillian Boyd

Panélist
Paul Quan
Juge et Directeur exécutif
Collège judiciaire de Singapour
(Singapour)



JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

LES DIX PRINCIPES DE LA FORMATION JUDICIAIRE – UN TOUR D’HORIZON BLOC 9 : RÉUNIONS RÉGIONALES SIMULTANÉES

Lors de l'Assemblée générale de l'IOJT de 2017 à Manille, les membres ont voté pour adopter la *Déclaration de principes de l'IOJT sur la formation judiciaire*. Beaucoup de choses se sont passées depuis cette réunion, notamment une pandémie mondiale qui a entraîné à la fois des défis et des opportunités pour les instituts de formation judiciaire. C'est dans ce contexte que nous invitons les délégués à reconsidérer les *Principes de formation judiciaire* et à s'engager dans le début d'un processus de planification stratégique pour les revigorer et les mettre en œuvre. En commençant par des petits groupes de discussion régionaux et en terminant par une séance plénière de clôture, les délégués seront invités à prendre l'un des Principes, à articuler l'importance de ce principe pour la formation judiciaire dans leur région et à identifier les mesures concrètes qui peuvent être prises dans les deux années à venir pour lui donner vie.

10 h 55 à 11 h 40

SÉANCE 9.1 Afrique et Moyen-Orient

Salle de bal

SÉANCE 9.2 Amérique du Nord et Centrale, Caraïbes

Drawing Room

SÉANCE 9.3 Europe

Laurier

SÉANCE 9.4 Asie

Canadian

SÉANCE 9.5 Amérique du Sud

MacDonald



JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

11 h 50 à 12 h 20

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS RÉGIONALES ET DISCUSSION DES PROCHAINES ÉTAPES

Salle de bal

IOJT 2022: CLÔTURE DU PROGRAMME

Salle de bal

Animatrice

L'honorable C. Adèle Kent

Mots de fin

L'honorable C. Adèle Kent

L'honorable Eliezer Rivlin

Mary McQueen, Secrétaire général
de l'IOJT



IOJT 2022: MEMBRES DES SOUS-COMITÉS

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR CANADIEN

- Le très honorable Richard Wagner, C.P.,
Juge en chef du Canada
Président, Conseil de gouverneurs de l'INM
- L'honorable C. Adèle Kent, présidente de la
10^{ème} conférence de l'IOJT
Institut national de la magistrature
- M^{me} Danielle May-Cuconato, vice-présidente
Institut national de la magistrature
- Juge en chef J. C. Marc Richard
Cour d'appel du Nouveau-Brunswick
- Juge Georgina Jackson
Cour d'appel de la Saskatchewan
- Juge Lorne Sossin
Cour d'appel de l'Ontario
- Juge Alexander Wolf
Cour provinciale de la Colombie-Britannique
- M. Stephen Bindman
Faculté de droit, Section de Common Law, Université d'Ottawa
- Doyen Adam Dodek
Faculté de droit, Section de Common Law, Université d'Ottawa
- M^e Gib van Ert
Olthuis van Ert
- M^{me} Linda Lizotte-MacPherson
Performance Support Services Inc.
- M^{me} Raynell Andreychuk
Sénat du Canada (retraîtée)
- M^{me} Mary McQueen
National Center for State Courts
- M. Hong Nguyen
Justice Canada

IOJT-INM COMITÉ DE LEADERSHIP

- L'honorable C. Adèle Kent
Institut national
de la magistrature
- M^{me} Danielle May-Cuconato
Institut national
de la magistrature
- M^e Geoff Conrad
Institut national
de la magistrature
- M^{me} Nancy Lawless
Institut national
de la magistrature
- M^{me} Geeta Gera
Institut national
de la magistrature
- M^{me} Amber McCauley
Institut national
de la magistrature
- M^{me} Rachel Valiquette
Institut national
de la magistrature
- Juge Tom Crabtree
Institut national
de la magistrature
- M^e Jillian Boyd
Institut national
de la magistrature
- M. Michael Rippon
Institut national
de la magistrature
- M^{me} Marye Ménard-Bos
Institut national
de la magistrature
- M^e Stacey Smydo
Institut national
de la magistrature
- M^{me} Kierston Fu
Institut national
de la magistrature

REMERCIEMENT

L'INM et l'IOJT remercions
vivement le Ministère
de la Justice Canada
pour le parrainage de
cet événement.



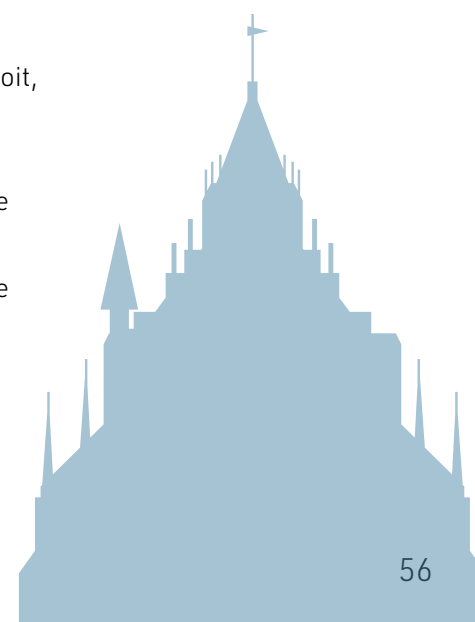
IOJT 2022: MEMBRES DES SOUS-COMITÉS (SUITE)

IOJT-INM MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL

- L'honorable C. Adèle Kent
Institut national de la magistrature
- M^{me} Danielle May-Cuconato
Institut national de la magistrature
- M^e Jillian Boyd
Institut national de la magistrature
- M^{me} Nancy Lawless
Institut national de la magistrature
- M^{me} Marye Ménard-Bos
Institut national de la magistrature
- M^{me} Kierston Fu
Institut national de la magistrature
- M^{me} Geeta Gera
Institut national de la magistrature
- M^{me} Rachel Valiquette
Institut national de la magistrature
- M^e Stacey Smydo
Institut national de la magistrature
- M^{me} Olufunmilayo Shelly Morafa
Institut national de la magistrature
- M^{me} Alex Weseen
Institut national de la magistrature

CONTENU ET CONCEPTION DU PROGRAMME

- L'honorable C. Adèle Kent
Institut national de la magistrature
- Juge en chef J. C. Marc Richard
Cour d'appel du Nouveau-Brunswick
- Juge Georgina Jackson
Cour d'appel de la Saskatchewan
- Juge Lorne Sossin
Cour d'appel de l'Ontario
- M. Stephen Bindman
Faculté de droit, Section de Common Law, Université d'Ottawa
- Juge Tom Crabtree
Institut national de la magistrature
- Doyenne Marie-Eve Sylvestre
Recherche et Communications
Université d'Ottawa, Faculté de droit,
Section de droit civil
- M^e Jillian Boyd
Institut national de la magistrature
- M^e Geoff Conrad
Institut national de la magistrature





IOJT 2022: MEMBRES DES SOUS-COMITÉS (SUITE)

LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

- L'honorable C. Adèle Kent
Institut national de la magistrature
- Juge Brian Lennox
Cour de justice de l'Ontario
- Juge Tom Crabtree
Institut national de la magistrature
- M^{me} Raynell Andreychuk
Sénat du Canada (retraîtée)
- Doyen Adam Dodek
Faculté de droit, Section de Common Law, Université d'Ottawa
- M^e Gib van Ert
Olthuis van Ert
- M^{me} Linda Lizotte-MacPherson
Performance Support Services Inc.
- M^{me} Danielle May-Cuconato
Institut national de la magistrature

SOCIAL ET CULTUREL

- Juge en chef J.C. Marc Richard
Cour d'appel du Nouveau-Brunswick
- L'honorable C. Adèle Kent
Institut national de la magistrature
- Juge Tom Crabtree
Institut national de la magistrature
- Juge Alexander Wolf
Cour provinciale de la Colombie-Britannique
- M^{me} Lisa Haley
- M^{me} Marye Ménard-Bos
Institut national de la magistrature
- M^{me} Danielle May-Cuconato
Institut national de la magistrature



IOJT 2022: MEMBRES DES SOUS-COMITÉS (SUITE)

ACCÈS NUMÉRIQUE ET RESSOURCES

- L'honorable C. Adèle Kent
Institut national de la magistrature
- M^{me} Danielle May-Cuconato
Institut national de la magistrature
- M^e Jillian Boyd
Institut national de la magistrature
- M^{me} Kierston Fu
Institut national de la magistrature
- M^{me} Anna Dimarucut
Institut national de la magistrature
- M^{me} Jessica Lalonde
Institut national de la magistrature
- M^{me} Natalie Salat
Institut national de la magistrature

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- L'honorable C. Adèle Kent
Institut national de la magistrature
- Juge Tom Crabtree
Institut national de la magistrature
- M^{me} Sylvia Sexton
Institut national de la magistrature
- M^{me} Erin Taillefer
Institut national de la magistrature
- M. Michael Rippon
Institut national de la magistrature
- Sergent Richard Langlois
British Columbia Sheriff Service

